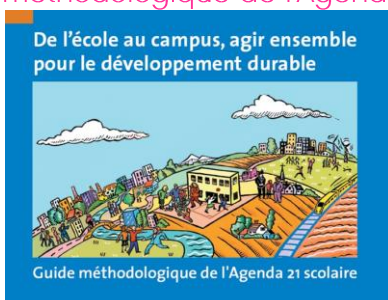




L'Agenda 21 scolaire par le Comité 21

Le Comité 21 est un réseau d'acteurs, engagé dans l'Agenda 21 en France. Il facilite au niveau national la mise en œuvre d'Agenda 21 scolaires avec la réalisation d'outils méthodologiques et l'identification d'initiatives des acteurs de terrain.

De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable : guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire

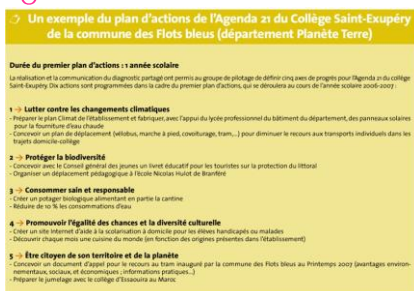


Le Comité 21 a publié, en 2006 et réédité en 2007, le guide *De l'école au campus, agir ensemble pour le développement durable - guide méthodologique de l'Agenda 21 scolaire*. Conçu par le Comité 21 en coordination avec le groupe de pilotage de son programme « Education au développement durable » (une quarantaine d'organismes experts), ce guide s'adresse à la communauté éducative et aux acteurs de l'éducation au développement durable qui souhaitent mettre en place une démarche développement durable dans un établissement scolaire. Le Comité 21 a élaboré une méthodologie pour la conception et la

mise en œuvre de ces Agenda 21 scolaires. Sur la base de nombreux témoignages et retours d'expériences, il souhaite ainsi susciter la « contagion ».

Edition : Comité 21 - Co-diffusion avec le CRDP Académie de Paris - avec le soutien de l'ADEME et la Fondation Veolia Environnement. 104 pages. Rupture de stock. A télécharger www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/outils/autres.html

Le Comité 21 propose différents outils pour réaliser les différentes étapes de votre Agenda 21 scolaire



Exemples de questionnaires pour la réalisation de l'état des lieux
Exemples de synthèses des états des lieux et de la consultation
Exemple du plan d'actions virtuel de l'Agenda 21 du Collège Saint-Exupéry de la commune des Flots bleus (département Planète Terre)

www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/outils/diagnostic.html

Un répertoire des accompagnateurs et formateurs associatifs enfin disponible !



Le Comité 21 a réalisé une base de données-ressources identifiant par région les accompagnateurs et les formateurs de démarches Agenda 21 scolaires. Outil pratique et consultable par région, il valorise ainsi l'expertise associative et incite les acteurs de l'éducation au développement durable à faire appel à leurs compétences (aide dans la mise en œuvre concrète et éducative du projet ; mobilisation des différents acteurs concernés ; coordination et animation de la démarche ; formation des enseignants, du personnel administratif et des éco-délégués ; expertise thématique : eau, énergie, alimentation, droits des enfants, coopération internationale). Ce répertoire est fait pour évoluer : les associations compétentes s'inscrivent volontairement et/ou mettent à jour une

fiche de présentation ou l'actualise, soumise à une validation par le Comité 21.

www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/pour-agir/les-associations.html

Le Comité a réalisé une plaquette sur l'Agenda 21 scolaire destiné à convaincre les décideurs



Le Comité 21 et ses partenaires associatifs de l'éducation à l'environnement et au développement durable* ont réalisé un outil de communication, pédagogique et synthétique, pour inciter les décideurs (élus locaux, recteurs, inspecteurs d'académie, chefs d'établissements, enseignants...) destiné à impulser des démarches de développement durable dans les établissements scolaires (Agenda 21 scolaires). Cet outil démontre l'intérêt des Agenda 21 scolaires et l'efficacité d'un partenariat avec les acteurs associatifs de l'EEDD. Construit sous la forme d'un mode d'emploi pratique (Pourquoi se lancer ? Comment ça marche ? Passez à l'action !), il est illustré de témoignages de décideurs du programme « Etablissements du développement durable de Haute-Normandie ». Le fichier numérique, complété par un mode d'emploi, est téléchargeable. Les acteurs de terrain qui souhaitent l'utiliser pour convaincre des décideurs de leur territoire peuvent l'adapter avec leurs propres coordonnées. Il suffit de compléter le cadre « Votre contact » de

la page 8 puis d'imprimer la plaquette personnalisée. Le fichier personnalisé n'est pas enregistrable, il est réservé à l'impression. Des exemplaires papiers de la plaquette peuvent également être envoyés sur demande, au cas par cas, les frais de port demeurant à la charge du demandeur.

[Télécharger la plaquette](#)

[Télécharger le mode d'emploi](#)

[Télécharger le compte-rendu de la conférence de lancement le 7 octobre 2009](#)

[Télécharger l'intégralité des témoignages des partenaires du programme "Etablissements du développement durable" de Haute-Normandie](#)

**l'Ifrée, le réseau Ecole et Nature, le réseau Ecorce et l'UNCPiE dans le cadre du programme Agir ensemble pour ACCompagner les Établissements Scolaires et Extra-Scolaires dans leurs démarches de Développement Durable*

Une carte de France des Agenda 21 scolaire disponible sur le nouveau site Agenda 21 France du Comité 21 !



Cette entrée Agenda 21 scolaire valorise toutes les démarches globales de développement durable dans les établissements (de l'école au campus) types Agenda 21, E3D, établissements éco-responsables, établissements du développement durable, éco-écoles, Plan vert..., sur une carte de France afin de faciliter leur mise en réseau. Elle permet aujourd'hui de :

- **identifier les initiatives et les acteurs** Agenda 21 du territoire avec une fiche d'identité par démarche (localisation, taille, date de lancement, méthodologie, etc.),
- **s'informer sur l'actualité**, les avancées des démarches et

les actions réalisées, par département ou région, en France mais aussi à l'international,

- **télécharger de nouveaux outils** méthodologiques,
- **... et surtout valoriser les démarches de développement durable sur la carte de France !**

Pour qu'un établissement scolaire se référence : Il suffit de renseigner un **questionnaire** qui permet d'alimenter, après validation par le Comité 21, une carte de France. Votre établissement n'est pas encore inscrit, cliquez sur « pas encore inscrit » et générez votre login et mot de passe afin de pouvoir réactualiser votre fiche. L'internaute peut ainsi accéder, en zoomant sur votre région, à votre « fiche d'identité » et aux initiatives des acteurs (collectivités, académies, associations, établissements) du territoire. **Il ne vous reste plus qu'à référencer votre démarche !**

www.agenda21france.org/agenda-21-scolaires/index.html



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org . www.comite21.org . www.agenda21france.org